

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

**Compte rendu de Séance Ordinaire
du 23 janvier 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-trois janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal convoqué par Madame le Maire, le seize janvier s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Jacqueline SEIGNOURET, Maire.

Présents : Mme Jacqueline SEIGNOURET, Mr. CARREGUES Patrick, Mr. REY Jean-Claude, Mr. BENOIST Cyril, Mr. FLEURY David, Mr. ROSSI Tino, Mr CABAS Gérard, Mr. JOURDAIN Christian, Mme BORDES Christine, Mme BOUCHET Stéphanie, Mr SOULIE Cédric, Mr. GODEAS Philippe, Mr ROCHELLI Didier.

Absent : Mme LAMIRE Maryline

Excusés : Mmes BORDES Christine et BOUCHET Stéphanie

Procuration : Mme BORDES Christine donne pouvoir à Mme le Maire

Secrétaire de Séance : Mr Cédric SOULIE

Madame le Maire ouvre la séance.

Ordre du jour :

Délibération

- Adressage normalisé – Aide à la dénomination et numérotation des accès aux voies de la commune et signature d'une convention
- Avis du conseil en ce qui concerne l'enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général avec autorisation loi sur l'eau pour la gestion des affluents médian du Lot,
- Urbanisme – délibérer afin de définir le service instructeur pour application des droits des sols (ADS de la communauté de communes) et signature d'une convention,
- SDEE47 , remplacement des luminaires avec possibilité d'un abaissement de la puissance d'éclairage à 50 % pendant la nuit sur une tranche horaire à définir,
- Chemin de BRIOS – échanges impossible, le notaire demande de délibérer sur des cessions de terrain,

Questions Diverses :

- ✓ Parole aux Commissions,
 - ✓ Parole aux Elus,

... / ...

Publié le 25 janvier 2018
Transmis à la Préfecture le
27 janvier 2018

permet également d'obtenir les autorisations au titre de la loi sur l'eau.
Cette démarche a nécessité la consultation du publique au travers d'une
enquête publique. Cette enquête se déroulera du lundi 11 décembre 2017 au
vendredi 12 janvier 2018.

La préfecture demande aux communes du territoire concerné un avis sur
cette demande de Déclaration d'Intérêt General.

Monsieur le Maire consulte le Conseil Municipal pour donner son avis sur
ce dossier.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

Formule un avis favorable à ce dossier

&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&

Vu les statuts de la Communauté de communes,

Délibération 04/2018

Madame le Maire présente la convention de mise à disposition du service
communautaire d'instruction des autorisations d'urbanisme au profit des
communes membres.

**Convention entre la
Commune et la Communauté
de Communes**

**Service Instructeur
Application en Droit des Sols
(ADS)**

Madame le Maire soumet à l'approbation du Conseil la proposition de
convention élaborée par la Communauté de Communes du Confluent et des
Coteaux de Prayssas.

Elle rappelle que le service instructeur des autorisations des actes
d'urbanisme, Application Droit des Sols (ADS) instruit depuis le 1^{er} janvier
2017 les dossiers des 24 communes sous 2 conventions distinctes qui seront
désormais fusionnées.

Cette convention sera établie à compter du 1^{er} janvier 2018 pour une durée
de 4 ans et financée en totalité par la Communauté de Communes du
Confluent et des Coteaux de Prayssas sur ses fonds propres sans
solicitation de participation financière des communes.

Publié le 25 janvier 2018
Transmis à la Préfecture le
25 janvier 2018

Considérant l'exposé du Maire,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

Adopte la convention de mise à disposition du service communautaire
d'instruction des autorisations d'urbanisme (ADS) au profit des communes
membres,

Autorise Madame le Maire à signer cette convention.

&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&&

Délibération 05/2018

**Eclairage Public du bourg
Réduction de la puissance**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été approuvé
lors du précédent conseil en date du 19 décembre 2017 le
remplacement de certains luminaires dans le bourg.

Sont concernés 11 luminaires qui seront remplacés par les luminaires
Civiteq à leds plus économique.

d'éclairage

Publié le 25 janvier 2018
Transmis à la Préfecture le
27 janvier 2018

Il nous est donc possible aujourd'hui, d'abaisser la puissance d'éclairage de 50 % de l'éclairage classique, sur une tranche horaire bien défini. Ceci permettrait de faire des économies d'énergie mais également financières.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

Donne un avis favorable pour un abaissement de puissance d'éclairage de 50 % sur tous les luminaires du bourg, ceci sur une tranche horaire de 22 heures à 6 heures du matin.

&&&&&&&&&&&&&&&

Délibération 06/2018

Chemin de Brios Cession de terrain

Publié le 25 janvier 2018
Transmis à la Préfecture le
27 janvier 2018

Madame le Maire informe le Conseil que suite au zonage réalisé en mai 2017, le notaire nous demande aujourd'hui de délibérer sur le prix retenu pour la cession de ces terrains.

- Cession à la commune :
 - Mr Coulé - I 600 et I 601
 - SCI Benoist – I 594 et I 596
 - Mr et Mme Benoist - I 599
- Cession par la commune à Mr et Mme Benoist – I 605
- Cession par la commune à Mr Coulé – I 604

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

Décide que ces différentes cessions se réaliseront pour un montant de 1 € le m². Chacune des parties prendra à sa charge les frais de notaire.

Autorise Madame le Maire à signer tous documents en rapport avec cette affaire.

&&&&&&&&&&&&&&&

Information 01/2018

Commission des chemins

Publié le 25 janvier 2018

Monsieur CARREGUES informe le Conseil que Monsieur GIBRAT a réalisé un plan de stationnement pour le bourg de Montpezat. C'est un très beau travail.

Mais qui prend en charge ces travaux ? Est-ce la commune ou une entreprise ?

Il y a simplement un oubli de stationnement devant chez Mr MALLET. Ceci afin que le SMICTOM puisse passer correctement pour le ramassage des ordures.

Il serait nécessaire de faire une info à la population afin de leur demander leur avis.

Pour les travaux 2018 Monsieur FLEURY demande de privilégier le goudronnage dans le bourg.

&&&&&&&&&&&&&&

Information 02/2018

Prévision Fêtes et Cérémonie

Madame le Maire informe le Conseil municipal que nous devons réaliser une inauguration dès que les travaux de l'église de Saint Jean seront terminés.

Publié le 25 janvier 2018

&&&&&&&&&&&&&&

Information 03/2018

Animaux errants

Madame le Maire demande au conseil de voir si nous pouvons trouver un petit local fermé pour y déposer, en attente du passage du chenil, les animaux, chiens et chats.

A voir s'il n'y aurait pas un emplacement sous les WC public.

Publié le 25 janvier 2018

&&&&&&&&&&&&&&

Information 04/2018

Maison de Service Public

Madame le Maire fait un point sur la possibilité de mettre en place une maison de service public.
Cela n'est pas envisageable car il est nécessaire d'avoir un agent en charge de renseigner le public.

Publié le 25 janvier 2018

&&&&&&&&&&&&&&

Information 05/2018

Maison Dapp

Madame le Maire informe le Conseil que dans le cadre de la vente de la maison DAPP, une exclusivité de trois mois a été donnée à l'agence immobilière PRAYSSASIMMO.
Passé ce délai, il nous sera nécessaire de prendre une décision.

Publié le 25 janvier 2018

&&&&&&&&&&&&&&

Information 06/2018

Arbres

Monsieur FLEURY demande à ce que soient coupées les branches du chêne vert au moulin, en haut.
Egalement les sapinettes au niveau du château d'eau.

Publié le 25 janvier 2018

Mr ROCHELLI

n° Délibération	Objet de la Délibération
01/2018	Approbation du Procès-Verbal de la séance du 19 décembre 2017
02/2018	Adressage Normalisé
03/2018	Enquête publique relative à la Déclaration d'Intérêt Général avec Autorisation loi sur l'eau pour la gestion des affluents médians Lot
04/2018	Convention entre la Commune et la Communauté de Communes - Service Instructeur Application en Droit des Sols (ADS)
05/2018	Eclairage Public du bourg Réduction de la puissance d'éclairage
06/2018	Chemin de Brios Cession de terrain